



Document technique

Ajouts et améliorations

Parcours & événement 2008

25 et 26 janvier 2008

Introduction

Cette démarche technique a été mise en place par Gestev et a pour but de limiter l'impact négatif et de répondre aux craintes ainsi qu'aux questionnements antérieurs des résidents, des organisations et des commerçants du quartier. Pour arriver à ce résultat, Gestev s'est basé sur les différents commentaires et suggestions des usagers du secteur durant l'édition de 2007. Ces améliorations visent uniquement à conserver la qualité de vie et l'environnement habituel des résidents et commerçants du quartier du petit Champlain ainsi que des arrondissements avoisinants.

Résumé des Ajouts et améliorations par secteur:

Secteur du Château-Frontenac à la Côte de la Montagne :



- La tente des athlètes (situé au devant du château Frontenac) sera enlevée
- Le passage piétonnier à l'intersection de la rue du Fort et Sainte-Anne sera agrandi
- Ajouts de 2 espaces d'entreposage sous la structure de départ
- Réajustement de l'horaire
- Diminution du temps de fonctionnement du système de réfrigération
- Ajout de toilettes portables
- Placement des équipements de réfrigération à côté du passage piétonnier menant au Funiculaire

Secteur de la Côte de la Montagne :



- Largeur du parcours réadapté (haut de la Côte de la montagne)
- Repositionnement du passage piétonnier situé au devant des commerçants du secteur
- Ajout d'un deuxième passage dans cette structure
- Ajout de 1 espace d'entreposage sous cette même structure
- Réorganisation de la disposition du système de réfrigération (chillers et pompes) au 72 Côte de la Montagne
- Ajout d'un passage piétonnier au 72 Côte de la Montagne
- Isolation sonore de certains éléments du système de réfrigération

GESTEV (Producteur délégué)

1000, boul. Beaupré #7106, Beaupré (Québec) G0A 1E0 • Tél. : (418) 827-1122 • Fax : (418) 827-4550 • info@gestev.com



- Réajustement de l'horaire
- Exclusivité de vente d'articles promotionnels
- Possibilité de recevoir des images directes sur des écrans géants à l'intérieur des commerces
- Contingence du secteur durant l'évènement de concert avec les autorités de la ville
- Relocalisation du parc technique
- Installation de 3 containers d'entreposage de matériaux
- Diminution du temps de fonctionnement du système de réfrigération
- Amélioration de la signalétique ajoutée pour les commerçants

Secteur du Parc de la Cetièrre, de la Place Royale et de la Place de Paris :



- Réorientation du tracé du parcours vers le côté ouest du buste Louis XIV
- Le passage piétonnier sous le pont de la fresque sera agrandi
- Ajout d'un passage pour piéton, sous le pont et situé au devant des commerces du Centre d'arts et de Géomania
- Ajout de 1 espace d'entreposage sous le pont
- Ajout d'un passage piétonnier à l'intersection de la Place royal et de la rue de la Place
- Ajout d'un espace d'entreposage sous cette même structure
- Déneigement quotidien et accru tout au long de l'évènement
- Location de machineries spécialisées pour augmenter la rapidité des opérations déneigement
- Relocalisation (dans le parc technique) de certains éléments du système de réfrigération qui étaient situés au coin sud est de la Place de Paris
- Mise en place d'une structure sous le parcours de la rue Saint-Pierre pour faciliter l'évacuation des eaux
- Réajustement de l'horaire
- Isolation sonore de certains éléments du système de réfrigération
- Diminution du temps de fonctionnement du système de réfrigération
- Ajout de toilettes portables
- Amélioration de la signalétique ajoutée pour les commerçants

Plus en détail

Entreposage des matériaux et des équipements des fournisseurs

Éléments ajoutés :

- 5 containers de rangements
- 2 espaces d'entreposage

Lieux :

- 2 containers sous la structure du départ
- 2 containers dans les stationnements adjacents au Parc Montmorency
- 1 espace libéré dans la structure au devant de la porte Prescott
- 1 container sous le pont de la fresque
- 1 espace libéré dans la nouvelle structure de la place Royale (au coin de la terrasse de la pizzeria)

Objectifs :

- Dégager en tout temps les voies de circulations piétonnières et augmenter l'accessibilité aux différents utilisateurs (citoyens, livreurs, valets et commerçants)
- Instaurer un système de fonctionnement strict et efficace pour les différents intervenants, fournisseurs et utilisateurs de ces mêmes lieux et ce, durant le montage ainsi que le démontage de l'événement
- Sites propres, sans encombrement

Passages piétonniers

Éléments ajoutés :

- 3 passages supplémentaires
- 2 passages élargis de double superficie
- 1 passage élargi et donnant près du plein accès au trottoir du virage de 72 côte de la Montagne

Lieux :

- 1 passage élargi sous la structure des rues Du Fort et rue Sainte-Anne (permettant accès aux voitures et piétons en tout temps)
- 1 passage supplémentaire sous la structure de l'escalier casse-cou
- 1 passage central élargi sous le pont de la fresque

- 1 passage supplémentaire sous le pont de la fresque et situé au devant des entrées des commerçants : Centre des métiers d'arts et Géo mania
- 1 structure supplémentaire pour permettre ainsi l'ajout d'un passage sur la place Royale et situé au devant de la terrasse de la pizzeria
- 1 structure supplémentaire pour permettre aux piétons de pouvoir circuler au-dessus des unités de refroidissement située aux 72 côte de la Montagne

Objectifs :

- Préserver une constance dans l'accessibilité aux commerces et aux résidences des lieux touchés par la présence du parcours
- Permettre une plus grande fluidité de la circulation dans les lieux jugés plus restreints
- Ouvrir de nouveaux accès et de nouveaux passages pour éviter aux usagés d'avoir à faire des détours
- Donner aux accès directs et libres en tout temps pour les entrées de certains commerces
- Sécurité du public et plus grande capacité d'intervention

Bruit des machineries et des équipements de refroidissement

Éléments ajoutés :

- 3 boîtes isolatrices pour insonoriser certaines unités plus bruyantes des équipements de réfrigération (pompes)
- 2 relocalisations des machineries
- Retardements du démarrage et réajustement de l'horaire

Lieux :

- 3 boîtes isolatrices sur les 3 pompes situées au Parc Montmorency, au 72 de la Montagne et à la place de Paris
- Les unités de machinerie située à la place de Paris seront relocalisées dans le stationnement des croisières AML
- Le démarrage des équipements de réfrigération et génératrices sera retardé de 2 jours

Objectifs :

- L'installation de boîtes insonores se fera dans le but de limiter et de diminuer les bruits encourus par le fonctionnement des équipements de réfrigération (pompes)
- La relocalisation se fera également dans l'objectif de diminuer l'impact du bruit de machinerie sur les résidents et commerçants du secteur durant le montage et démontage
- Le démarrage du système de réfrigération sera reporté pour accommoder les résidents et commerçant du secteur visé

Commerçants de la Côte de la Montagne

Éléments ajoutés :

- Relocalisation du passage piétonnier
- Contingence de ce secteur durant le déroulement de l'événement
- Mise en place d'un procédé de sécurité et de gestion des urgences efficaces et appropriés à ce type de secteur

- ➔ Autorisation de vente exclusive de produits dérivés dans les boutiques de souvenirs
- ➔ Possibilité de recevoir les images directes sur écrans géants à l'intérieur des commerces

Lieux :

- ➔ Le passage piétonnier de la Côte de la Montagne sera déplacé de sorte à donner un meilleurs accès aux commerces du secteur
- ➔ L'ajout d'un passage dans cette même structure permettra un accès direct, supplémentaire et plus approprié aux clients, commerçants et valets de ce secteur
- ➔ Contingentement et surveillance accrus de ce secteur le soir même de l'événement par le contrôle aux accès bas et haut de la côte de la montagne en plus du bas des escalier casse-cou

Objectifs :

- ➔ Donner aux commerçants de ce secteur des accès situés directement au devant des entrées de leurs commerces
- ➔ Éviter aux clients de devoir faire des détours pour se rendre à ces mêmes commerces
- ➔ Donner la chance au restaurant le Vendôme de conserver son service de valet (le plus longtemps possible) pour accommoder les clients
- ➔ Offrir un débarcadère plus accessible et plus efficaces aux livreurs et aux fournisseurs du secteur
- ➔ Augmenter la sécurité des citoyens et des visiteurs
- ➔ Augmenter l'achalandage des commerces par la vente exclusive de produits dérivés de l'événement
- ➔ Augmenter l'achalandage dans les commerces du secteur lors de l'événement

Disposition du parc technique

Éléments ajoutés :

- ➔ Relocalisation du parc des opérations
- ➔ Réorganisation de la disposition des lieux

Lieux :

- ➔ Le parc des opérations techniques sera relocalisé vers l'espace de stationnement situé au bas de la côte de la Montagne qui est présentement utilisé pour les croisières AML

Objectifs :

- ➔ Le but de la relocalisation est de conserver l'accessibilité des citoyens au parc et aux espaces verts du secteur
- ➔ De libérer certains espaces de l'entreposage des machineries et de les éloigner par la même occasion
- ➔ De conserver une fluidité du trafic automobile et une empêcher ainsi les embouteillages causer par la livraison de matériaux (spécifiquement à l'intersection Côte de la Montagne et rue Port Dauphin
- ➔ Diminuer l'impact de la présence des activités de la machinerie dans le quotidien des résidents durant le montage et démontage

Disposition des équipements au départ du circuit

Éléments enlevé :

- La tente de départ sera enlevée

Lieu :

- À côté du Château Frontenac, face au funiculaire

Objectifs :

- Diminuer l'obstruction des lieux et permettre un plus grand rassemblement du public à cet endroit important
- Repositionner les infrastructures du départ améliorant le coup d'œil et la circulation piétonnière

Horaire

Éléments ajoutés :

- Réorganisation de l'horaire
- Retardement des fermetures de rue
- Adaptation des opérations en dehors des heures de circulation
- Tenir les qualifications le jeudi et la finale le vendredi
- Objectif de reporté le début de la finale de 19h00 à 20h00

Lieux :

- Vise tous les secteurs du parcours et spécifiquement le quartier Petit Champlain

Objectifs :

- Toujours dans le but d'accommoder les résidents, commerçants et les autres utilisateurs de ce quartier, l'horaire a été retravaillé et amélioré pour offrir le maximum d'avantages et de services au usagés
- Les fermetures de rues ont été revues et parfois modifiées pour retarder la diminution des durées de non utilisation
- Le reste des modifications (ouverture de rues au démontage, libération de lieux plus rapidement, etc.) sont aussi des ajouts que nous intégrerons pour préserver la qualité de vie des citoyens du secteur
- En remplaçant l'événement le vendredi et le jeudi cela permet la retransmission directe sur les chaînes RDS et TSN de l'événement

TV en direct

Éléments ajoutés :

- Diffusion de l'événement en direct sur le Réseau Des Sports et à TSN

Lieux :

- Diffusion simultanée à travers le Canada le samedi 26 janvier 2008

Objectifs :

- Donner l'opportunité aux commerçants et aux restaurateurs du secteur d'utiliser la diffusion pour organiser une soirée animée dans leurs locaux
- Augmenter la visibilité de l'événement et de la ville

Évacuation des eaux

Éléments ajoutés :

- 1 plancher surélevé sous la section du parcours qui traverse la rue Saint-Pierre

Lieux :

- La section de parcours qui traverse la rue Saint-Pierre

Objectifs :

- Libérer la bouche d'évacuation des eaux usées situé sous le tronçon de la piste qui traverse la rue Saint-Pierre

Écologique et Autres

Éléments ajoutés :

- Diminution de l'utilisation des carburants durant l'événement
- Utilisation d'espaces de stationnement pour garder l'entière accessibilité des résidents du secteur au parc et aux espaces verts du quartier
- Mise en place d'une compagnie spécialisée dans le recyclage et la récupération des déchets événementiels
- Nettoyage quotidien des sites utilisés pour la production de l'événement

Lieux :

- Non utilisation du parc Montmorency
- Utilisation des stationnements pour l'entreposage et le déroulement de l'événement
- Recyclage des matières produites par le montage, déroulement et démontage du Red Bull Crash Ice 2008

Objectifs :

- Garder les lieux propres et introduire un volet écologique à l'événement
- Diminuer au maximum la production de matières polluantes durant l'événement en réduisant le temps d'utilisation de la machinerie de trois jours
- Recycler et trier les déchets ainsi que les résidus produits par l'événement

Autres activités ajoutées

Éléments ajoutés :

- Ajout d'un spectacle de fermeture. Un cadeau en l'occasion des festivités du 400e

Lieux :

- Demeure à confirmer, face à l'Hôtel de Ville ou la cours du Séminaire. Plusieurs autres endroits sont en analyse

Objectifs :

- Offrir au public un plus long spectacle
- Déplacer la foule tranquillement vers un autre point d'intérêt
- Souligner les festivités du 400e